



Asklé Santé est spécialisé dans la conception et la fabrication de dispositifs médicaux pour la prévention de l'escarre.

La protection de l'environnement est une préoccupation permanente à tous les niveaux de l'entreprise et ASKLE Santé s'engage sur les 8 axes suivants :

- 1. Maîtriser et diminuer son impact environnemental en améliorant son système de management de manière continue**
- 2. Prévenir tout risque de pollution par le maintien à jour des consignes et du Plan d'Opération Interne immédiatement activable en cas d'incident ou d'accident**
- 3. Respecter la réglementation en vigueur et répondre aux exigences de ses clients**
- 4. Promouvoir en interne une véritable culture du respect de l'environnement impliquant la sensibilisation et la formation de son personnel**
- 5. Agir en ambassadeur de l'environnement auprès de ses clients et de ses fournisseurs**
- 6. Réduire le volume de ses déchets et privilégier des filières de traitement toujours plus sûres en termes d'impact sur l'environnement**
- 7. Lutter contre le changement climatique en évaluant périodiquement les émissions de gaz à effet de serre liées à son activité à l'aide de la méthode du Bilan Carbone® et en agissant pour les réduire**
- 8. Concevoir des produits et utiliser des processus respectueux de l'environnement**

Asklé Santé met en place un système de management environnemental conforme au référentiel ISO14001 pour atteindre ces objectifs.

Le Directeur des Opérations

Christophe Castellano



Le Responsable HSE

Eric Vuillermoz

